

PICARDIE

FINANCEURS	NATURE DU PROJET / EQUIPEMENTS ELIGIBLES	BENEFICIAIRES	OBJET	TAUX DE FINANCEMENT MAXIMUM	INVESTISSEMENT MINIMUM	INVESTISSEMENT MAXIMUM	PLAFOND DE SUBVENTION	MODALITES SPECIFIQUES	CONTACT A PRIVILEGIER
REGION									
Conseil Régional	Hôtellerie, hôtellerie de plein air, meublés et chambre d'hôtes						bonification de 10% pour les travaux d'accessibilité aux personnes handicapées		CRT Claire HENOCQUE Jeanine RIHET 3, rue Vincent Auriol 80011 AMIENS Tel : 03 22 22 33 71 - 03 22 22 33 61
AISNE									
Conseil Général 02	Hôtellerie, hôtellerie de plein air, meublés et chambre d'hôtes	porteurs privés et porteurs publics sous certaines conditions					bonification de 10% pour l'obtention du label Tourisme & Handicap		CDT 26 avenue Charles de Gaulle 02007 LAON CEDEX Tel : 03 23 27 76 76
OISE									
Conseil Général 60	Tous travaux d'accessibilité identifiés par les évaluateurs Tourisme et Handicaps, sous réserve d'obtention du label	Entreprises privées, particuliers, SCI, associations, établissements publics engagés dans une démarche de labellisation « Tourisme et Handicaps ».					2 000 € par volet du label pour les entreprises privées plafonnées à 15% du coût HT des travaux	Obtention du label « Tourisme Handicap » pour au moins un type de handicap, délivré par la commission nationale. S'engager à garder le label « Tourisme et Handicap » pendant au moins 10 ans à partir de la date d'attribution du label.	Conseil Général
Conseil Général 60		Entreprises touristiques dont le capital social n'est pas détenu à plus de 50% par des personnes physiques ou morales déjà majoritaires dans d'autres entreprises Hôtels de chaîne franchisés avec restauration intégrée et restaurants de chaîne franchisés Sont exclus les meublés à vocation touristique non labellisés Gîtes de France ou Clévacances.					2 000 € par volet du label pour les associations, les particuliers, les SCI, les établissements publics, les communes et leurs groupements plafonnée à 50% du coût TTC des travaux.		Conseil Général
Conseil Général 60		Sont exclus les équipements sportifs et récréatifs (piscines, plages, salles de sport...) pris en compte dans le système d'aide aux communes.							5 000 € par volet du label pour les établissements hôteliers, plafonnée à 15% du coût HT des travaux

PICARDIE

FINANCEURS	NATURE DU PROJET / EQUIPEMENTS ELIGIBLES	BENEFICIAIRES	OBJET	TAUX DE FINANCEMENT MAXIMUM	INVESTISSEMENT MINIMUM	INVESTISSEMENT MAXIMUM	PLAFOND DE SUBVENTION	MODALITES SPECIFIQUES	CONTACT A PRIVILEGIER
SOMME									
Conseil Général 80	Gîtes ruraux labellisés "gîtes de France"	Toute personne physique ou morale à but non lucratif propriétaire de la location subventionnable, les personnes morales de droit public propriétaires de la location subventionnable	Gîtes visant à être labellisés Tourisme et Handicap			Relèvement des plafonds de subvention de 3 000€ si obtention du label Tourisme & Handicap			Relais des Gîtes de France de la Somme au Comité du Tourisme de La Somme Tel : 03 22 71 22 71
	Hôtellerie	Les établissements à gestion indépendante et familiale de type individuel ou sous forme de sociétés (SARL, SCI, SA) - Les hôteliers franchisés d'enseignes nationales ou internationales (actionnaire à plus de 50% de la société d'exploitation)	En autres, travaux permettant l'accessibilité aux personnes en situation d'handicap			Relèvement des plafonds de subvention de 10 000€ si obtention du label Tourisme & Handicap			le service Développement au Comité Départemental du Tourisme de La Somme Tel : 03 22 71 22 71
Conseil Général 80	Locations labellisées "Clévacances"	Toute personne physique ou morale à but non lucratif propriétaire de la location subventionnable Les personnes morales de droit public propriétaires de la location subventionnable	Locations visant à être labellisées Tourisme et Handicap			Relèvement des plafonds de subvention de 3 000€ si obtention du label Tourisme & Handicap			Conseil Général
	Camping	Petites et moyennes entreprises telles que définies dans la convention cadre Tourisme Les communes et les structures intercommunales	En autres, travaux permettant l'accessibilité aux personnes en situation d'handicap			Relèvement des plafonds de subvention de 5 000€ si obtention du label Tourisme & Handicap			